

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**COMMUNE DE THANVILLE**

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT  
DE SELESTAT-ERSTEIN

**PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 16 mai 2014  
Convocation du samedi 25 avril 2014**

**Nombre de conseillers élus :**

**15**

**Conseillers en fonction :**

**15**

**Sous la présidence de M. Francis ADRIAN, Maire**

**Conseillers présents :**

**15**

**Membres présents :** MME : Monique AUBRY, Anne-Marie  
BALTHAZARD, Sandra DURAND,

MM. Armand BAUER, Alain BIEHLER, Patrick BUHL, Claude  
GARRE, Michel HISSLER, Hubert JAEGER, Denis MESCHBERGER,  
Patrick PFEIFFER, Sylvain SCHMITT, Clément WENDLING,  
Carmen KIENZT

**Membre excusé :**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2014**
- 2) Achat d'un véhicule communal**
- 3) Projet d'extension et de mises aux normes salle des fêtes avec aménagement d'un secrétariat de Mairie.**
- 4) Travaux de voirie Rue St Jacques**
- 5) - Demande de subvention exceptionnelle « Association à l'Ombre du Château »**
- 6) Divers**

### 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2014

Les conseillers approuvent et signent le procès-verbal de la dernière séance du 11 avril 2014.

### 2) Achat d'un véhicule communal

Monsieur Le Maire propose à ses conseillers l'achat d'un nouveau véhicule communal (véhicule d'occasion)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- Prend acte
- Décide de changer de véhicule
- Autorise le maire à signer le devis

### 3) Projet d'extension et de mise aux normes handicapés salle des fêtes avec aménagement d'un secrétariat de Mairie.

Dans le cadre du volet accessibilité de la loi du 11 février 2005 et suite à la réunion de la Commission Bâtiment du 24 avril 2014, **Monsieur le Maire présente l'avant-projet** de l'extension de la salle des fêtes et de mise aux normes des toilettes pour personnes à mobilité réduite avec aménagement d'un secrétariat de Mairie.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et avoir voté à main levée

Par 11 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre

Monsieur Denis MESCHBERHER, conseiller, fait part lors de la réunion qu'il est contre le principe de déplacer le secrétariat de Mairie.

- approuve le projet
- autorise le Maire à lancer la procédure pour une consultation de Maîtrise d'œuvre pour le Projet d'extension et de mise aux normes handicapés de la salle des fêtes avec aménagement d'un secrétariat de Mairie.
- donne tous pouvoirs au Maire à signer tous les documents et faire les démarches nécessaires pour mener à bien le dossier.

### 4) Travaux de voirie Rue St Jacques

Monsieur Le Maire présente le projet d'aménagement et de réfection de la rue St Jacques.

**Présente** les devis de l'ensemble des travaux à réaliser pour un montant estimé à 7 000 € H.T.

**rappelle** que la somme a été inscrite au budget 2014 ;

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

- **approuve** l'ensemble du projet retenu pour un montant évalué à 7 000 € H.T.
- **décide** de la réalisation des travaux courant 2014 ;
- **prend note de son inscription** au budget 2014 ;
- **donne tous pouvoirs** au Maire à signer tous les documents et faire les démarches nécessaires pour mener à bien le dossier.

#### **5) - Demande de subvention exceptionnelle « Association à l'Ombre du Château »**

Dans le cadre des crédits leaders, l'Association « A l'Ombre du Château » qui porte le projet de la plantation des vignes sur les terrasses du Château pourrait bénéficier d'une subvention de 55 % du coût total du projet si celui-ci devait être retenu.

#### **Après discussions et explications, le Conseil Municipal**

**Décide** : de participer au projet par une subvention exceptionnelle en tant que Co financeur à hauteur de 15 % du projet estimé à 4 440,00 TTC.

Le reste des dépenses sera entièrement pris en charge par l'Association à l'Ombre du Château .

#### **6) Divers :**

##### **Stores extérieur salle d'activité périscolaire et cuisine :**

Suite à la demande de la MJC la cuisine et la salle d'activité seront équipées de stores isolants extérieur.

La MJC participera au financement du projet à hauteur de 50 % du coût de l'installation des stores.

POUR COPIE CONFORME  
Thanvillé, le 21 mai 2014  
Le Maire : Francis ADRIAN